



LES STATUTS

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Jeunes de moins de 30 ans
- Durée : 1 an
- Rémunération mensuelle : variable selon âge, convention, etc. (de 51 à 100 % du SMIC)
- Avantages pour l'entreprise (aides de la région, crédit impôts)

AUTRES POSSIBILITÉS

En contrat de professionnalisation
ou en formation continue

+ DE RENSEIGNEMENTS ?

Contacter le service de formation continue
pour la relation avec les entreprises
partenaires du contrat
muriel.lascar@univ-grenoble-alpes.fr
33 (0)4 76 01 26 28

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

RECRUTEMENT (après L2 ou BTS ou DUT)

- Admissibilité sur dossier (Mars à Juin) puis entretien
- Dossier à compléter en ligne
Consulter le site de l'UGA, offre de formation, licences professionnelles :
www.univ-grenoble-alpes.fr

+ DE RENSEIGNEMENTS ?

Contacter l'Espace PRO
nadege.vaillant@univ-grenoble-alpes.fr
04 76 74 86 32

AVIS PÉDAGOGIQUE ET MISSIONS

Pendant l'entretien de recrutement seront
évoqués les points suivants :

- bilan sur la recherche d'une entreprise ou collectivité pour le contrat d'apprentissage
- définition du contour de la mission, avec une perspective de développement d'éco-conseil / d'agroécologie

+ DE RENSEIGNEMENTS ?

Contacter les responsables pédagogiques

- UGA :
Stephane.Tanzarella@univ-grenoble-alpes.fr
04 76 74 86 39 (répondeur) / 06 08 25 73 58
- CFPPA St Ismier
Sebastien.bally@educagri.fr
04 76 52 03 63



LICENCE PROFESSIONNELLE

GESTION DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS : ÉCOLOGIE URBAINE ET BIODIVERSITÉ



DÉBOUCHÉS VERS UN EMPLOI SPÉCIALISÉ

- Adjoint chef de service d'une collectivité (gestion différenciée, conseil)
- Assistant chef de projet en bureau d'étude (développement durable)
- Cadre administratif et valorisation de la biodiversité
- Formateur en aménagement du paysage

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Analyser un site ou créer un aménagement paysager, inventaire floristique et faunistique
- Concevoir et mettre en œuvre un plan de gestion différenciée
- Proposer des techniques alternatives si possible en lien avec la préservation de l'environnement
- Évaluer l'impact écologique, économique et sociétal



ÉQUIPE ENSEIGNANTE

- Universitaires, chercheurs, biologistes
- Enseignants agrégés de l'université
- Enseignants du CFPPA et du LEGTA St Ismier
- Nombreux professionnels : architectes, responsable EV, Bureau étude, DDT Loire, Ville de Grenoble, Valence, Megève...

ENSEIGNEMENTS ET PROGRAMMES

Analyse du paysage et biodiversité (90H)

- Paysage : situer les éléments d'un aménagement architectural et paysager
- Analyse de sites : réaliser et interpréter des inventaires faunistiques et floristiques : biodiversité et dynamique d'évolution, maintenance et pérennité de l'espace aménagé

Gestion durable des espaces végétalisés (180H)

- Écologie urbaine, biologie végétale, agronomie, écologie animale (oiseaux, insectes)
- Maintenance du végétal : utilisation, entretien et protection des végétaux
- Maintenance des infrastructures : restituer historiquement l'utilisation des techniques de réalisation des infrastructures et savoir les maintenir
- Gestion différenciée : inscrire des objectifs de développement durable dans la pratique professionnelle, approche globale de la gestion, plan de gestion, calendrier d'entretien



Périphérie professionnelle (130H)

- Production, communication : collecter des données, des informations (élaboration de dossiers, communication orale et graphique, anglais, médiation des conflits)
- Informatique : SIG, DAO, traitement de l'image
- Économie, Droit : historique de la législation de l'environnement et de l'urbanisme, montages financiers

Acquisition d'une expérience professionnelle

- 17 semaines en alternance étalées sur une année : Mission en entreprise ou autre structure d'accueil (bureau d'étude, collectivité, etc)
- Projet tutoré en autonomie, travail en équipe, élaboration de projet sur le site de l'UGA

